

JKA

ASSOCIATION DE KARATE
JKA DU QUÉBEC INC.



Camp d'hiver

16 et 17 février 2019

Sensei Jean-Pierre Cusson, 7^e Dan

et

Sensei Louis-A. Dessaint, 7^e Dan

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom : _____ Prénom : _____

Grade : _____ Dojo : _____

TARIFS POUR LE CAMP

- \$ 80 4 entraînements
- \$ 60 3 entraînements
- \$ 45 2 entraînements
- 1 Entraînement : \$ 25 (**argent comptant seulement, payable avant l'entraînement**)

Avis aux instructeurs : Veuillez s.v.p. faire parvenir pour le **8 février** les formulaires d'inscription complétés pour le camp ainsi qu'un seul chèque libellé à l'ordre de l'AKJKAQ et correspondant au montant des inscriptions au camp à **Johanne Hébert, 9-945 Avenue Old Orchard, Montréal, H4A 3A3**.

EXAMENS DE DAN ET DE QUALIFICATIONS

**** Vous devez confirmer votre inscription aux examens de qualification pour le 8 février.**

Seuls les membres JKA en règle, inscrits au camp et ayant un passeport JKA valide sont admissibles aux examens de Dan et aux qualifications.

EXAMENS DE DAN	EXAMENS DE QUALIFICATIONS (INCLUANT FRAIS D'ENREGISTREMENT)
<input type="checkbox"/> \$ 250 US Shodan	<input type="checkbox"/> \$ 110 US Juge -- Niveau D
<input type="checkbox"/> \$ 280 US Nidan	<input type="checkbox"/> \$ 110 USD Instructeur – Niveau D
<input type="checkbox"/> \$ 320 US Sandan	<input type="checkbox"/> \$ 160 USD Examineur – Niveau D

N.B. : Les karatékas qui se présenteront à un examen de Dan ou aux examens de qualifications devront remettre leur formulaire d'inscription, leur passeport JKA ainsi que leur paiement (**argent US seulement**) au début du camp.

Critères d'admissibilité pour les examens de qualifications

Prérequis pour Instructeur D : Nidan et 20 ans et plus.

Prérequis pour Juge D : Nidan et Instructeur D.

Prérequis pour Examineur D : Sandan depuis au moins 3 mois, Instructeur D et 25 ans et plus.

** Il est possible de faire plus d'un examen de qualification de niveau D le même jour.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter Jean-Pierre Cusson au (450) 441-1061 ou par courriel au karate.jka@videotron.ca.

Politique concernant l'utilisation de vidéos caméras, caméras digitales, caméras, téléphones cellulaires, etc. lors des activités de l'AKJKAQ

Il est formellement interdit de filmer, photographier et/ou enregistrer des images avec tout appareil que ce soit sans l'autorisation préalable de l'AKJKAQ.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Jean-Pierre Cusson par courriel karate.jka@videotron.ca.